

<p>Public : Toute personne qui réalise des opérations sur les parties actives, leurs isolants, la continuité des masses et autres parties conductrices des matériels ainsi que les conducteurs de protection, sur un ouvrage ou une installation en exploitation électrique de basse tension.</p> <p>Prérequis et Aptitudes : Savoir lire et écrire français. Avoir des compétences en électricité, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle sur les ouvrages ou les installations électriques.</p> <p>Durée de la formation : 3 jours (21 heures).</p> <p>Lieu de la formation : Dans notre centre équipé des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail.</p> <p>Nombre minimum et maximum de stagiaires par sessions : de 3 à 10 personnes.</p> <p>Accessibilité aux personnes handicapées : Si des adaptations sont nécessaires, merci de nous contacter.</p> <p>Formateur : Possédant une expérience significative dans le domaine des travaux d'ordre électrique.</p> <p>Moyens pédagogiques : Vidéo projecteur, plateau technique, EPI divers.</p> <p>Modalités pédagogiques : Méthode basée sur la participation et la démonstration, mises en situations.</p> <p>Modalités d'évaluations : Evaluation théorique via QCM, évaluation pratique continue.</p> <p>Délai et modalités d'accès : Sessions régulières, nous contacter via le site internet.</p> <p>Validation : Attestation individuelle de suivi de formation.</p> <p>Validité du titre : La validité recommandée du titre délivré est de 3 ans.</p> <p>Tarifs : Sur demande.</p>	<p style="text-align: center;">Objectif de la formation</p> <p>A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique • Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre • De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement • Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail • D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique <p style="text-align: center;">Formation Théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Introduction : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la formation • Objectifs attendus ❖ Statistiques et réglementation : <ul style="list-style-type: none"> • La norme NF C 18-510/A2 • Les responsabilités employeurs/employés • Accidentologie et arrêt de travail ❖ Prévention des risques <ul style="list-style-type: none"> • Notions d'électricité • Dangers, protection et soins • Conduite à tenir en cas d'accident • Conduite à tenir en cas d'incendie ❖ L'habilitation : <ul style="list-style-type: none"> • Les rôles et titres d'habilitation • Les domaines de tension • Les distances et les zones • Les équipements de protection individuelle • La consignation et mise hors-tension • Liaison à la terre ❖ La Haute tension : <ul style="list-style-type: none"> • Notions de bases <p style="text-align: center;">Formation Pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le matériel et la mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> • Identification, vérification et utilisation des EPC et EPI • Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique • Identification des acteurs et évaluation des risques pour une situation donnée ❖ Utilisation en condition réelle : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une consignation BT • Réalisation de travaux HT BT avec ou sans présence de pièces nues sous tension • Respect et faire respecter les instructions de sécurité et de la zone de travail • Effectuer des essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
---	--